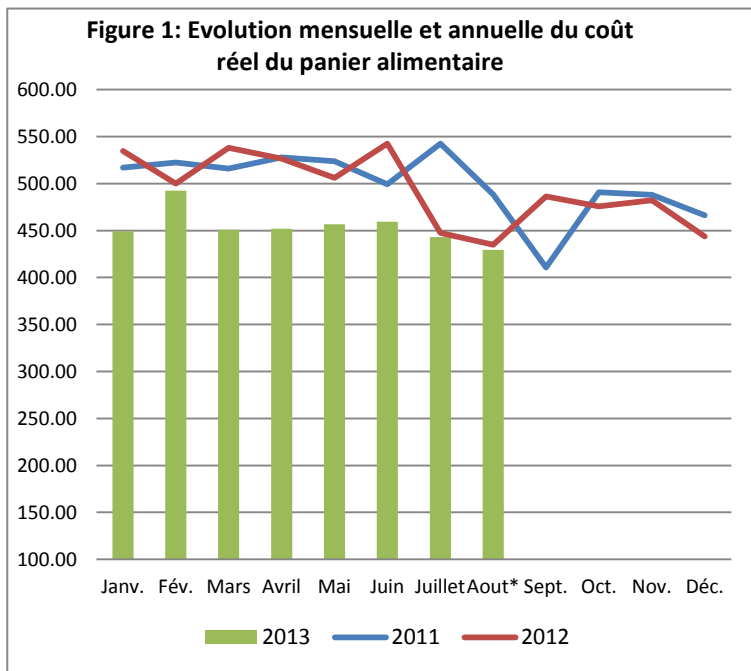


Le dernier bulletin de panier alimentaire, paru en mai dernier, a fait état d'une hausse du prix réel de ce panier entre mars et mai. Le présent numéro en montre, en revanche, une baisse (plus de 3% en moyenne) au cours du mois juillet, baisse qui s'annonce aussi pour le mois d'août, le rendant alors plus accessible aux individus. Cette situation a induit en effet une amélioration de 3.4% de l'accès pour 10% des plus pauvres aux produits alimentaires constituant ce panier. La bonne performance de la campagne de printemps 2013, bien que tardive dans la plupart des zones agroécologiques du pays, a beaucoup influé sur les prix moyens des légumineuses et des céréales, dont notamment le maïs produit localement. Parallèlement, les prix des produits alimentaires importés les plus consommés dans le pays ont chuté durant la même période. La sécurité alimentaire s'améliore comme annoncée au bulletin de perspectives mais reste fragile en raison des facteurs structurels et conjoncturels, lesquels ne sont pas toujours bien adressés.

### Evolution du coût réel du panier alimentaire



Le coût réel du panier alimentaire considéré dans le cadre de l'analyse de l'accès aux aliments de base, a chuté de plus de 3% en juillet par rapport au mois de juin, passant ainsi de 459.43 gdes en moyenne à près de 443 gourdes (figure 1).

Cette baisse est le résultat de la diminution des prix moyens des produits alimentaires composant ce panier, ceci tant du point de vue des produits locaux que des produits importés. Les prix des produits locaux tels que le maïs, les haricots, ont affiché une baisse significative depuis juin, baisse qui coïncide avec la période de récoltes dans les zones qui ont démarré à temps la saison printanière à la faveur des pluies d'avril et de mai.

En effet, le prix de la sémoule de maïs (maïs «moulin») a accusé une baisse de plus de 9% en moyenne, entre mai et juin et de près de 10% entre

juin et juillet passant de 15.8 gdes à 14.5 la livre. Cette baisse est aussi notée au niveau des haricots, dont le prix moyen a chuté de plus de 6% en juin par rapport à mai et de plus du double entre juin et juillet.

Il faut remarquer que les produits alimentaires importés, dont les prix ont été en hausse au cours des précédents mois (février-avril), ont expérimenté une diminution importante, notamment celui de la farine de blé. De près de 18 gourdes la livre, le prix de ce dernier se chiffre à moins de 17 gdes en juillet, soit une baisse de 5% en moyenne. Le prix de l'huile de cuisson et du riz importé (variété Tchaco) a connu une baisse de plus de 3% en moyenne durant la même période.

Par ailleurs, le coût du panier alimentaire a aussi regressé sur les différents marchés régionaux. La baisse est beaucoup plus importante sur les marchés des Cayes (-8%), de Hinche (-7.3%) et de Jacmel (-6.3%) où d'ordinaire le panier coûte plus cher par rapport à l'ensemble des régions.

Et, compte tenu de la tendance observée sur ces marchés qui sont présentement bien approvisionnés en produits locaux et importés, de la stabilité du dollar et des cours des céréales sur le marché mondial, du coût de transport et de bonnes perspectives pour les saisons agricoles d'été et d'automne, on devrait s'attendre à une

Ce rapport a été rendu possible grâce au support des organismes suivants:

baisse plus significative des prix des produits locaux et à la stabilité de ceux des produits importés, tout au cours du mois d'août voire même au delà.

### Déterminants du coût du panier alimentaire

Pour cette période, le coût du panier alimentaire est influencé tant par le prix des produits alimentaires locaux comme le haricot, le maïs, que par celui des produits importés notamment le riz, la farine et l'huile de cuisine. On peut aussi signaler la stabilité du taux de change et celle du prix moyen du riz importé par le gouvernement, le « 10/10 » accessible à une catégorie socio-économique donnée. Mais, sur le plan local c'est la bonne performance relative de la saison agricole de printemps, donnant lieu à des récoltes plus ou moins satisfaisantes par rapport à l'année dernière, qui semble expliquer la chute des prix des produits locaux.

En effet, selon le rapport de l'évaluation prévisionnelle de la performance des récoltes de la campagne agricole de printemps 2013<sup>1</sup>, il y a une augmentation au niveau des différentes cultures. Celles dont les récoltes ont montré de fortes variations sont le maïs (66%), l'arachide (47%), les racines et tubercules (43%) et la banane plantain (38%). De plus, l'absence d'intempéries majeures marquant généralement la période cyclonique et qui seraient d'impact négatif sur le secteur agricole, semble jouer en faveur de l'amélioration du rendement des cultures pour cette année.

Il faut reconnaître, toutefois, que par rapport à une année normale, 2009 par exemple, la performance de la campagne de printemps 2013 est de loin moins satisfaisante, la production agricole ayant enregistré de sérieux déficits, au niveau de toutes les cultures, particulièrement la banane plantain (-33%), les céréales et les légumineuses (-20%). C'est que, en dépit de ces performances, le secteur fait face à beaucoup de contraintes d'ordre structurel (l'accès limité aux facteurs de production comme le capital, la main d'œuvre, les maladies et les pestes qui ravagent les cultures, etc.) et d'ordre climatique (sécheresse, inondations, etc.).

En ce qui a trait aux problèmes d'ordre climatique notamment, certains événements ont frappé le secteur au cours du printemps 2013: la sécheresse prolongée sévissant dans certaines aires agro écologiques du pays, l'excès d'humidité et des inondations dans d'autres. Tout ceci a entraîné une baisse des rendements à l'hectare et une diminution des superficies cultivées. Ainsi, dans le Sud-est, les zones de basse altitude sont frappées par la sécheresse tandis que celles de hautes altitudes confrontent un excès d'humidité, ce qui a entraîné des pertes de haricot et de maïs estimées à près de 80%. En revanche, des inondations ont frappé le Plateau central, notamment les communes de Hinche, Thomassique, Boucan Carré et de Maïssade où des pertes d'environ 40% ont été signalées au niveau des plantations de banane et de maïs.

Ce même phénomène est aussi observé au niveau des sept communes du département du Nord (Limonade, Bahon, Ranquitte, Pignon, La victoire, Grande Rivière du Nord et Saint Raphael). Les cultures sévèrement affectées sont le maïs (30% des plantations), et des cultures de rente tels que le poireau (50%) et le poivron (90%). Une situation atypique se développe dans le département du Sud, plus particulièrement au niveau de la côte où, depuis 30 ans, on n'a pas enregistré une sécheresse aussi longue affectant les cultures de printemps. Il est possible, moyennant l'absence de chocs climatiques, que ces régions puissent se rattraper au cours des deux prochaines campagnes (Été/Automne), même si les récoltes anticipées ne sauraient compenser les pertes agricoles de printemps.

Par ailleurs, le prix du riz importé (notamment la variété Tchaco), maintient sa tendance à la baisse, initiée depuis avril. Cette tendance tient toujours à l'initiative gouvernementale d'importer du riz 10/10 en vue de contenir la

---

<sup>1</sup> CNSA/MARNDR: Evaluation prévisionnelle de la performance des récoltes de la campagne agricole de printemps 2013, Août 2013.

hausse de prix de la céréale la plus consommée en Haïti et à la relative stabilité des prix et l'augmentation des stocks sur le marché international.

En somme, les prix sont à la baisse pour les céréales, les légumineuses et aussi les autres produits. Ainsi, comme pronostiqué au bulletin précédent, la grande campagne de printemps a effectivement aidé à atténuer l'impact des chocs de l'année dernière sur la disponibilité alimentaire locale et, donc sur les prix des produits alimentaires locaux. Cette situation semble indiquer une amélioration de l'accès des aliments sur les marchés.

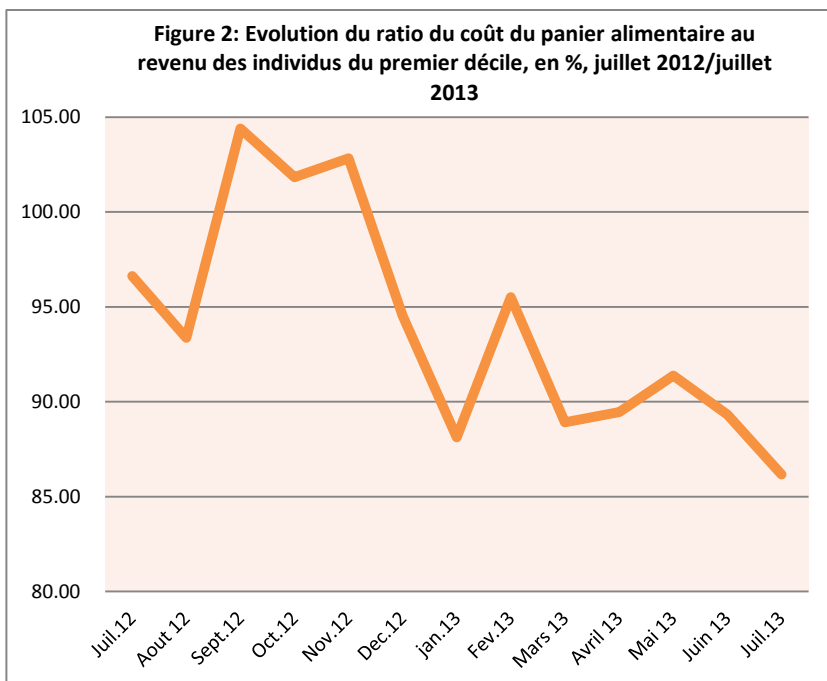
### L'accès au panier alimentaire

La figure 2 montre une diminution significative du ratio « coût du panier/revenu », en juin et juillet (89.3 et 86.2% respectivement) après des hausses en avril et en mai 2013 (89.5 et 91.4%). En glissement annuel (Juillet 2012/juillet 2013), cette baisse est beaucoup plus importante, soit de 11.5%.

Il est à rappeler qu'une diminution de ce ratio équivaut à une augmentation ou une amélioration de l'accès aux aliments composant le panier alimentaire considéré. Alors qu'un accroissement traduit l'effet inverse, soit une détérioration.

Présentement, une augmentation de plus de 2% et de 3.4% de l'accès au panier de biens alimentaires, respectivement en juin et juillet, est notée pour les individus appartenant au

premier décile, soit dix pour cent les plus pauvres de la population. Cela dit qu'une baisse de 3.7% du coût du panier de consommation alimentaire induit une augmentation quasi proportionnelle du pouvoir d'achat, donc une amélioration de l'accès au panier alimentaire pour cette catégorie socio-économique.



### Sécurité alimentaire et situation nutritionnelle

Fort de ces considérations, on peut dire qu'il y a une amélioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité des aliments au cours des mois de juin et de juillet, ceci dans la plupart des zones agro écologiques du pays. Cela implique que la plupart des ménages pauvres, qui se trouvaient en phase trois de l'analyse IPC en mai dernier, pourrait se retrouver présentement en phase deux. Cette situation tient, entre autres, à la performance de la saison agricole de printemps, accroissant la disponibilité alimentaire locale et cela presse les prix alimentaires à la baisse.

Par ailleurs, les activités de préparation de sols en zones rurales, en vue du lancement de la campagne d'été, les activités de récoltes dans les zones de production (l'Artibonite, le Nord, le Nord-est, le Centre, etc.), ainsi que de construction un peu partout à travers le pays semblent de nature à accroître le revenu des couches les plus pauvres. Donc la baisse des prix des produits alimentaires, accompagnée d'une amélioration des revenus, fait augmenter le pouvoir d'achat des ménages, notamment en milieu rural, ce qui améliore l'accès aux aliments.

Tous ces facteurs concourent à faire reculer l'incidence de l'insécurité alimentaire au niveau des composantes «Disponibilité» et «Accessibilité» au cours de la période considérée.

Toutefois, la situation actuelle de sécurité alimentaire des ménages, particulièrement les plus pauvres, demeurent fragile, ce à divers égards.

- En premier lieu, en plein cœur de la saison cyclonique et tenant compte de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, ces ménages restent exposés aux intempéries qui, même de faible intensité, sont susceptibles de les basculer à nouveau dans l'insécurité alimentaire en détruisant leurs moyens d'existence.
- En second lieu, le chômage chronique ou le sous-emploi de la plupart des individus actifs cachent en réalité l'amélioration dans leur condition alimentaire, en ce qui se rapporte à l'accès et à la disponibilité.
- En dernier lieu, à l'orée de la réouverture des classes pour l'année académique 2013/2014, les ménages vont devoir consacrer presque l'essentiel de leur ressource financière aux dépenses scolaires (uniformes, écolage, fournitures, etc.).

En fait, la plupart des familles misent beaucoup sur les récoltes pour envoyer leurs enfants à l'école en septembre ou octobre. Le revenu tiré des ventes de produits agricoles serviront à financer l'éducation des enfants. Or nous savons que, suivant des études antérieures réalisées par CNSA et FEWSNET, une famille, pour maintenir ses enfants à l'école, consent à de grands sacrifices en ce qui a trait à la consommation dans le ménage. A ce titre, l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire observée en juin et juillet risque de se détériorer à partir du mois de septembre ou d'octobre 2013.

### Nutrition

Selon divers partenaires présents sur le terrain, la situation nutritionnelle se serait améliorée au cours des mois de juin et de juillet. En effet, les données de dépistage actif émanant de certains départements montrent que la malnutrition aigüe est à la baisse. Néanmoins il y a lieu d'attirer l'attention sur certaines communes, voir des sections communales, qui ont des chiffres qui dépassent les seuils d'alerte fixés par l'OMS (5%), Il s'agit de: Juampas (14.3%) dans la commune de Lascahobas, Trou du Nord dans le Nord'est, Privilé (10.3%) dans la commune de Jérémie et Calumette (14.9%) dans la commune de Belle Anse.

Beaucoup d'efforts sont consentis notamment dans les départements du Sud'est et des Nippes o , grâce au support financier de l'UNICEF, le MSPP a procédé à l'ouverture de 18 Programmes Thérapeutiques Ambulatoires (PTA) et est en train de former du personnel pour les Unités de stabilisation Nutritionnelle (USN). Ces actions devraient permettre une grande amélioration dans la prise en charge de la malnutrition dans ces départements.

Ces acquis sont à consolider, encore plus avec la réouverture des classes où certains parents doivent faire un arbitrage entre envoyer leurs enfants à l'école et leur donner à manger. Fort de ceci, nous recommandons de renforcer toutes interventions visant à accompagner les parents à l'occasion de la rentrée des classes.

*Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.*

*L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.*

### **Construction et évaluation du panier alimentaire**

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
  - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
  - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
  - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse [www.FAOSTAT.FAO.ORG](http://www.FAOSTAT.FAO.ORG).
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
  - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
  - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:
4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
  - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat percapita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
  - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
  - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

**Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:**



**The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.**